

20 avr 2018 -15:36

Appartient à Conseil des ministres du 20 avril 2018

## Régie des bâtiments : location de la caserne Ambiorix à Tongres à la zone de police locale

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant la location de la caserne Ambiorix à Tongres à la zone de police locale.

Un contrat de mise en location sera conclu avec la zone de police locale Tongeren-Herstappe pour le bâtiment "caserne Ambiorix", sis Blaarstraat à Tongres. Ce contrat prend effet à partir du premier jour du mois suivant la signature du contrat par les deux parties.

Le projet peut être soumis à la signature du Roi.

*Projet d'arrêté royal organisant la mise à disposition d'un bien immobilier de l'État fédéral et géré par la Régie des Bâtiments à la zone de police locale de Tongeren-Herstappe par la conclusion d'un bail Contrat de location*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments  
rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<http://www.jambon.belgium.be>